



**Photo 1,**  
Prise à partir du niveau du trottoir, la vue sur le fleuve est minimale.

**Avant**

162

DM65

**Après**

Modernisation de la rue Notre-Dame à Montréal  
par le ministère des Transports

Montréal

AUD6211 06 057

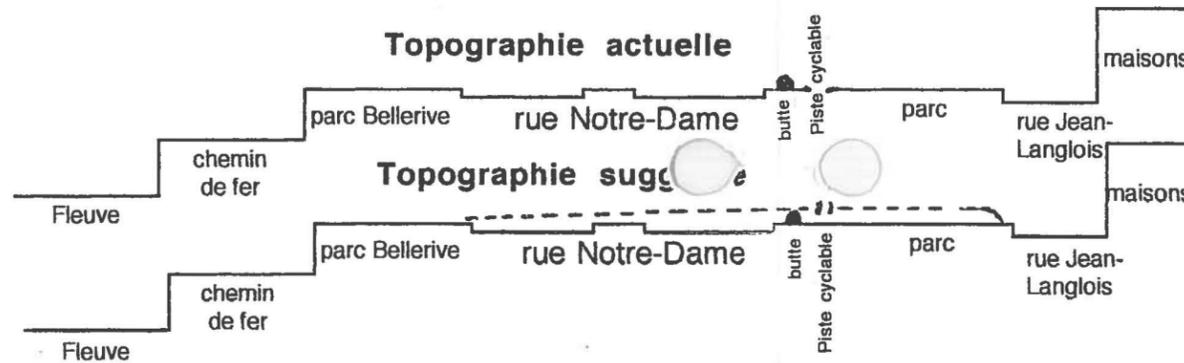
Mémoire de Monsieur Alain Tremblay, résident de la rue Jean-Langlois, aux audiences du BAPE à propos de la modernisation de la rue Notre-Dame, mercredi le 16 janvier 2002.

**Proposition**

Partout où c'est possible, le long de la rue Notre-Dame, côté nord, il serait souhaitable d'augmenter le niveau du sol de quelques pieds par rapport au côté sud, de façon à maximiser, pour le piéton, la vue sur le fleuve. De plus, si des murets protecteurs doivent être installés, il faudrait éviter les murets de béton et privilégier les clôtures métalliques transparentes. Finalement, proscrire les enseignes publicitaires qui sont une véritable pollution visuelle.



**Photo 2,**  
Même photo que la numéro 1, mais à partir d'une petite butte d'à peine quelques pieds de haut. La vue sur le fleuve est nettement plus intéressante.



**Photo 3,**  
La photo numéro 2, a été prise à partir du dessus de la petite butte que l'on peut voir sur cette photo.

Alain Tremblay

**Photo 4,**

Série de maisons le long de la rue Jean-Langlois. Le niveau du sol dans ce petit parc devrait être augmenté de quelques pieds de façon à améliorer la vue sur le fleuve. Le niveau du sol devrait également être augmenté partout où c'est possible, le long de la rue Notre-Dame.

